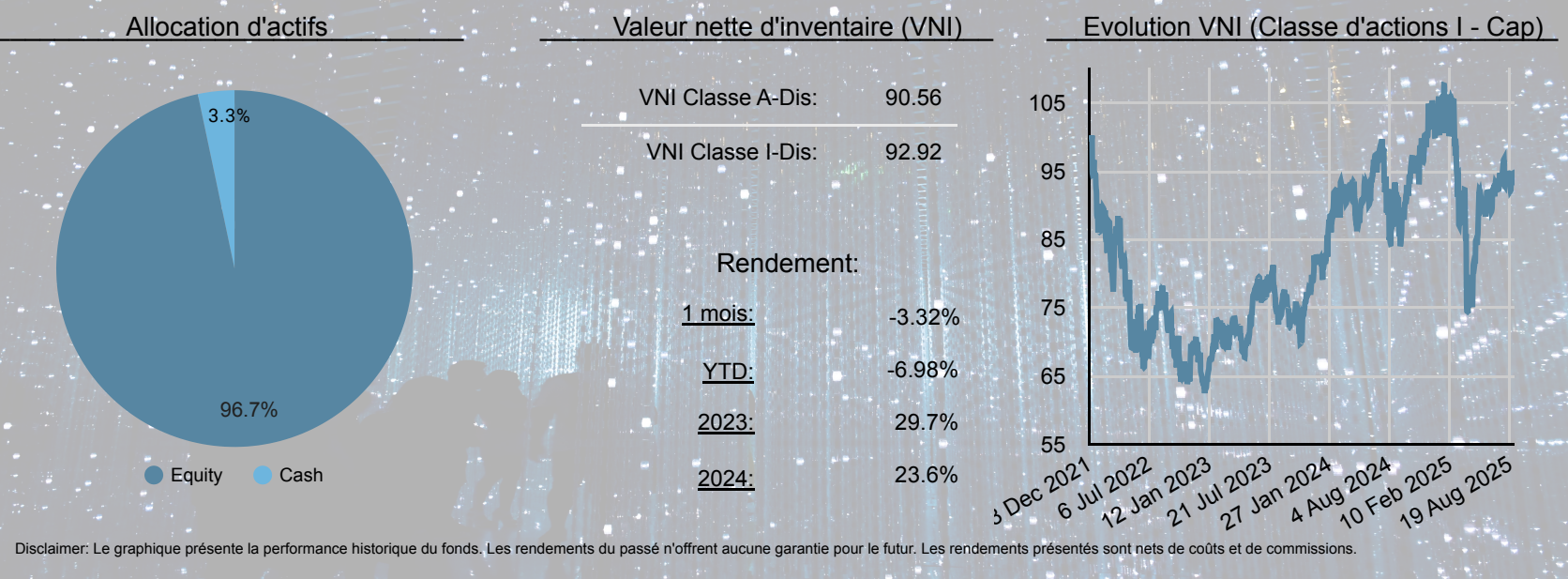




Siddy Jobe

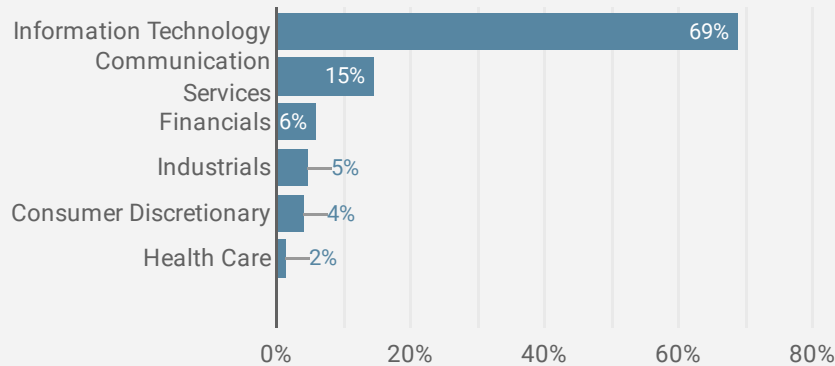
Descriptif du fonds
Econopolis Invest Exponential Technologies DBI/RDT est un compartiment de Econopolis Invest SICAV, un fonds FDI belge. Le compartiment vise à fournir aux investisseurs des rendements à long terme en investissant dans des actions de sociétés actives (entièrement ou partiellement) dans le secteur des technologies de l'information ou des communications, sans restriction géographique. Econopolis Invest Exponential Technologies DBI/RDT s'adresse aux investisseurs ayant un horizon d'investissement de plus de 5 ans. Classification SFDR : Article 8 Fonds.

Commentaire des gestionnaires
En août 2025, l'économie mondiale est demeurée résiliente, avec une croissance modérée malgré les pressions inflationnistes et les tensions géopolitiques. Les marchés boursiers américains ont atteint de nouveaux records, même si la volatilité a augmenté en raison des valorisations élevées et des incertitudes entourant les droits de douane. Parallèlement, de solides résultats trimestriels et la perspective de baisses de taux aux États-Unis ont apporté un soutien supplémentaire. Le débat autour de la forte hausse des investissements dans les centres de données dédiés à l'IA, dont les bénéfices ne se matérialisent pas encore au même rythme, a provoqué des fluctuations à court terme sur les marchés. Sur la base des résultats des grandes entreprises technologiques, la conclusion demeure que l'économie poursuit sa digitalisation à grande vitesse, ce qui soutient la croissance structurelle des bénéfices des sociétés technologiques. Le dollar américain s'est déprécié de 2,3 % face à l'euro, ce qui a pesé sur les rendements en euros des actifs américains. Le compartiment, avec une exposition de plus de 73 % à des actions libellées en dollars, a enregistré en août un rendement de -3,32 %. Les plus fortes progressions du mois sont revenues à Electronic Arts (+12,8 %), Apple (+11,8 %), Alphabet (+11,0 %), Arista Networks (+10,8 %) et Teradyne (+10,1 %). À l'inverse, The Trade Desk (-37,1 %), Tokyo Electron (-24,4 %) et Fortinet (-21,2 %) ont subi de lourdes pertes. The Trade Desk a été sévèrement sanctionnée après des perspectives décevantes pour les dépenses publicitaires numériques, Tokyo Electron a pâti des inquiétudes concernant la demande cyclique en équipements pour semi-conducteurs (principalement liée aux incertitudes entourant Intel), et Fortinet a déçu en raison d'une communication confuse sur l'ampleur du cycle de renouvellement de ses produits. À fin août 2025, le compartiment comptait 40 positions pour un encours sous gestion d'environ 33,2 millions d'euros. Le fonds est resté quasiment entièrement investi, avec une position de trésorerie de 3,3 %.

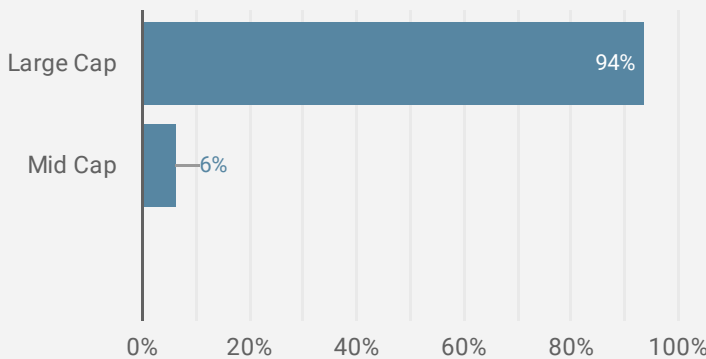


Actions - Top 10	Devises	Industry	% des actions
NVIDIA CORP	USD	Information Technology	7.44%
ARISTA NETWORKS INC	USD	Information Technology	6.22%
Taiwan Semiconductor Manufacturer	USD	Information Technology	5.29%
ALPHABET INC-CL A	USD	Communication Services	5.02%
MICROSOFT CORP	USD	Information Technology	4.84%
ASML HOLDING NV	EUR	Information Technology	4.6%
SAMSUNG ELECTR-GDR REG S	USD	Information Technology	3.85%
APPLE INC	USD	Information Technology	3.56%
ADYEN NV	EUR	Financials	3.21%
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	Communication Services	3.1%

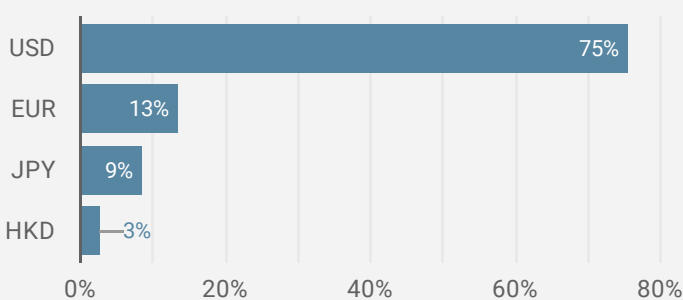
Répartition sectorielle des actions



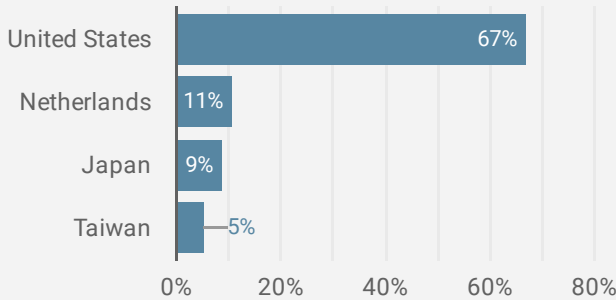
Répartition des fonds par taille d'entreprise



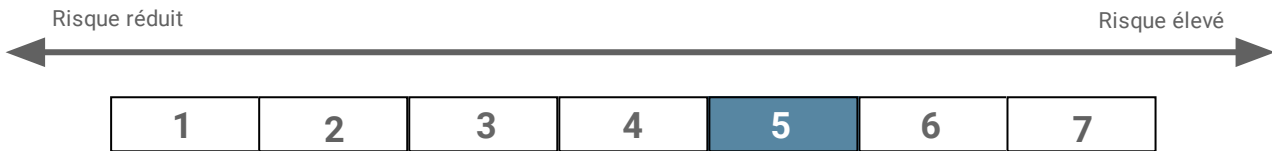
Diversification des devises



Répartition géographique des actions



Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque suppose que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous choisissez de sortir plus tôt, et vous pouvez obtenir un rendement inférieur. En l'absence de données historiques suffisantes, l'indicateur de risque inclut des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 5 reflète la possibilité d'une augmentation des gains et/ou des pertes de valeur du portefeuille. Elle résulte de l'investissement en actions sur le marché sans contraintes géographiques. L'indicateur synthétique de risque permet d'évaluer le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que l'investisseur perde sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent à payer. Le capital n'est pas garanti. Risque(s) significatif(s) pour le produit non pris en compte par l'indicateur : Risque de marché : Le risque de marché est élevé car le produit investit principalement dans des actions conformément à sa politique d'investissement. Ces positions dans le portefeuille sont soumises au risque de perte ou de dévaluation. Risque de change : Le produit investissant en actions sur les marchés mondiaux, la valeur nette d'inventaire peut être affectée par les fluctuations des taux de change des portefeuilles de titres libellés dans d'autres devises. des portefeuilles de titres libellés dans des devises autres que la devise du produit. Risques liés aux actions : Risques liés aux fluctuations du cours des actions. Risque de durabilité : Il s'agit d'un événement ou d'une situation ESG qui, s'il se produit, pourrait avoir un effet négatif important, réel ou potentiel, sur la valeur d'un ou de plusieurs investissements détenus par le produit. En raison de la prise en compte des critères ESG dans les décisions d'investissement, le produit peut sous-performer si les investissements ont une performance inférieure à celle du marché dans son ensemble et/ou une performance inférieure à celle d'autres produits qui n'utilisent pas de critères ESG dans la sélection des investissements et/ou le produit peut vendre des investissements fructueux pour des raisons ESG. Risques liés à l'investissement dans les marchés émergents : Dans certaines circonstances, les investissements sous-jacents peuvent devenir illiquides, ce qui peut limiter la capacité du gestionnaire de produit à réaliser tout ou partie des actifs du portefeuille. Les risques opérationnels et politiques associés à ces investissements sont plus importants, de même que la probabilité d'une conjoncture économique défavorable. Risques associés aux investissements dans les marchés en développement : En ce qui concerne ces investissements, l'infrastructure juridique, judiciaire et réglementaire est encore en cours de développement, ce qui crée une grande incertitude juridique tant pour les acteurs du marché local que pour leurs homologues à l'étranger. Les marchés en développement diffèrent des marchés émergents en ce sens qu'ils sont considérés comme économiquement moins développés que les marchés émergents. De plus amples informations sur les risques peuvent être trouvées dans le prospectus du produit. Les investisseurs peuvent obtenir plus d'informations sur les risques à l'adresse suivante: <https://solutions.vwdservices.com/products/documents/b6b273f7-4f39-4fa0-b15a-7a892ff73dac/?c=Nq7SC185RgTTfShXayBqvcmYoNUU7%2F4XYjpMibLxkJE41M5v2qj72MyicXkc6C>

Econopolis Invest Exponential Technologies DBI/RDT

Objectifs d'investissement :

Le produit investit principalement (avec un minimum de 90 % de ses actifs) dans des actions de sociétés sans limitation géographique et permet aux investisseurs de bénéficier du potentiel de croissance des actions de sociétés actives dans l'innovation technologique. Le produit se concentre sur la croissance du capital à long terme et veille à ce que les actionnaires soumis à l'impôt sur les sociétés bénéficient de dividendes déductibles du revenu imposable final. L'objectif de ce produit est de distribuer annuellement au moins 90% des revenus du produit en actions de distribution, nets de frais, de provisions et de dépenses, conformément à l'article 203 du C.I.R. 92 et à ses modifications ultérieures. Le gestionnaire du produit n'utilise actuellement aucun indice de référence dans les instruments financiers et les contrats pour mesurer la performance financière et gère activement le fonds. Les actifs du produit comprennent des actions de sociétés du monde entier considérées comme étant positionnées pour bénéficier du développement de l'innovation technologique, tant en ce qui concerne les sociétés opérant sur les marchés développés (Europe, États-Unis et Japon) que les sociétés opérant sur les marchés émergents et en développement ("marchés émergents et frontières"). En outre, le produit peut investir cumulativement jusqu'à 10% de son portefeuille dans des instruments du marché monétaire, des droits de participation dans des organismes de placement collectif, des produits financiers dérivés, des dépôts à terme et des liquidités. L'approche du gestionnaire à l'égard du portefeuille d'investissement repose sur la conviction que les investissements dans des sociétés qui mettent de nouvelles technologies sur le marché créent de la valeur. Dans le cadre du processus de sélection des investissements, le gestionnaire du portefeuille d'investissement combine l'analyse thématique (identification des secteurs de croissance) et l'analyse financière ascendante des entreprises. Il s'intéresse en particulier aux technologies de rupture, aux leaders du marché et aux acteurs innovants. Le produit peut avoir une exposition significative aux marchés émergents et en développement, mais celle-ci ne dépassera jamais la limite cumulée de 50 % du produit. Il n'y a pas de restrictions ou de limitations en matière de devises ou de zones géographiques. Le produit n'utilise pas de produits financiers dérivés. Le produit promeut certaines caractéristiques environnementales et/ou sociales ainsi que des pratiques de bonne gouvernance, mais ne poursuit pas d'investissements durables. Le produit promeut certaines caractéristiques ESG (se référant aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance). La sélection des différents actifs est basée sur un processus qui combine différentes stratégies et filtres pour aboutir à un univers d'investissement. Ce processus comprend une combinaison d'une approche d'exclusion négative (axée sur l'entreprise elle-même ou l'activité qu'elle génère) et d'une approche d'exclusion positive ("Best-in-Universe") basée sur une recherche menée de manière indépendante. La procédure comporte deux étapes : - l'exclusion de certaines entreprises (sur la base de la liste d'exclusion du Fonds de pension de l'État norvégien et du Pacte mondial des Nations Unies) et d'activités inéligibles (par exemple, les titres émis par des sociétés de droit belge ou étranger dont l'activité est entièrement ou partiellement liée aux armes à sous-munitions) - l'application d'un filtre ESG basé sur les scores ESG de Sustainalytics, conduisant à la rétention de très bonnes ou d'excellentes entreprises sur la base des normes ESG et à l'exclusion des entreprises ayant le score le plus élevé possible en matière de controverse. En outre, le produit tient également compte d'un certain nombre de positions clairement définies sur des activités controversées. Les entreprises qui ne respectent pas les normes internationales définies par les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) ou les réglementations nationales sont de facto exclues du produit. Tous les détails de la stratégie ISR du Compartiment peuvent être consultés sur le site Internet www.econopolis.be et sont également résumés ci-dessous. Le produit n'offre aucune protection ou garantie du capital, ni aucun rendement garanti. Étant donné que la gestion du portefeuille d'investissement est déléguée, la société de gestion vérifie chaque année que le gestionnaire de portefeuille a adopté une politique de durabilité avant l'investissement et lors de la prise de décision. Le risque de change n'est pas systématiquement couvert. Par conséquent, le coût global du produit lié à cette stratégie ne sera pas affecté de manière significative car les coûts de transaction restent faibles. La devise du produit est l'euro. Vous pouvez demander le rachat de vos droits de participation chaque jour ouvrable où les banques sont actives à Bruxelles ; les opérations de rachat sont exécutées quotidiennement. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Bruxelles, la date de clôture des ordres sera avancée au jour ouvrable bancaire suivant. Les investisseurs peuvent obtenir un résumé des droits des investisseurs (disponible en français, néerlandais et anglais) sur cette page web : <https://www.econopolis.be/nl/regulatory-information/>

Compartiment de:	Econopolis Invest SICAV
Échelle de risque :	1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7
Horizon de placements:	5 ans
date de lancement:	Décembre 2021
Devise:	EUR
Parts:	Distribution
ISIN-code I-classe capitalisation:	BE6329985566
ISIN-code I-classe distribution:	BE6329983546
Encours:	EUR 32.5M
Commission d'entrée:	Max. 3% en fonction de distributeur
Commission de sortie:	Max. 3% en fonction de distributeur
Souscription et sortie :	Tous les jours avant 12h
Commission de gestion I-Dis:	0,85%
Commission de transaction I-Dis:	0,16%
Autres coûts administratifs ou de fonctionnement I-Dis:	0,44%
Commission de performance:	Non Applicable
Reporting VNI:	www.fundsquare.net/homepage ,
Autorisé:	Bloomberg, Reuters, ... België en Luxemburg

Avertissement:

Le compartiment n'a été approuvé pour la distribution qu'en Belgique et au Luxembourg. Le prospectus et les informations clés pour l'investisseur, KIID, sont disponibles sur le site web www.fundsquare.net/homepage, où la valeur nette d'inventaire est également publiée. Ce document est un document général destiné à un large public et n'a pas été basé sur des informations concernant la situation personnelle du lecteur. Aucune évaluation des connaissances et de l'expérience du lecteur, de sa situation financière ou de ses objectifs d'investissement n'a été effectuée. Par conséquent, les instruments financiers mentionnés dans ce document peuvent ne pas être appropriés ou adaptés au lecteur. Ce document ne contient donc que des informations sur les instruments financiers qui y sont mentionnés et ne peut être considéré comme un conseil en investissement.

La société de gestion désignée de l'OPC est de nationalité luxembourgeoise. La société de gestion peut cesser de commercialiser le compartiment en Belgique.

Document commercial :

Il s'agit d'une publicité. Veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM et le document d'informations clés avant de prendre toute décision d'investissement.

Contact

Econopolis wealth management NV | Sneeuwbeslaan 20 bus 12 | 2610 Wilrijk | Tel. +32 3 3 666 555 | Fax +32 3 3 666 555 | info@econopolis.be | www.econopolis.be

Verantwoordelijke uitgever: Michaël De Man, Econopolis Wealth Management NV